



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Convocation le :
03/11/2023

Séance du mercredi 08 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le huit novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, BAROU Guy, MASSACRIER Sylvaine, DUCLOS Norbert

Représentés : MEFTAH Pascal par MARECHAL Jacques

Absents et Excuses :

Secrétaire de séance : BAROU Guy

Objet de la délibération :

**APPROBATION DE LA
CONVENTION POUR
L'UTILISATION DU
LOGICIEL REMOCRA
AVEC LE SDIS42
DE_2023_051**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie

Vu le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie

Considérant la nécessité d'assurer la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire communal

Considérant la mise à disposition du logiciel REMOCRA par le SDIS42

Madame le Maire expose au conseil municipal que, dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie, le SDIS42 met à disposition des communes l'utilisation du logiciel REMOCRA. Cette application informatique permet la gestion partagée des points d'eau incendie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve le recours au logiciel REMOCRA dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie
- autorise Madame le Maire à signer la convention relative aux conditions d'utilisation et mise à disposition de l'application informatique partagée de gestion de la défense extérieure contre l'incendie

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

